

Département SARTHE



Commune déléguée de
SAINT PATERNE
Mairie
SAINT PATERNE - LE CHEVAIN
72610

CONVOCATION DE LA COMMISSION

C.C.A.S

à SAINT PATERNE - LE CHEVAIN,
le 10 octobre 2022.

Mesdames, Messieurs,
Membres de la commission
C.C.A.S

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission dont vous faites partie, se réunira le :

vendredi 21 octobre 2022, à 14H00

à la Mairie de Saint Paterne et vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Animation repas des aînés
- 2- Groupement achat assurance statutaire
- 3- Avenant C.P.O.M.
- 4- Convention de recouvrement
- 5- Fixation de la redevance locative
- 6- Tarif repas 2023
- 7-Tarif repas de Noël 2022
- 8- Téléassistance résidence
- 9- Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Joël TOUCHARD

